

Procès-verbal de la séance de l'assemblée citoyenne de Neuchâtel Est Mardi 7 novembre 2023, à 19h30, au Temple du Bas, Rue du Temple-Neuf 5 à Neuchâtel

Bienvenue

Blaise Horisberger, président du bureau, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes les citoyennes et tous les citoyens. Environ 40 personnes sont présentes.

Présentation des membres du bureau

- M. Blaise Horisberger, président
- Mme Giovanna Golisciano, vice-présidente
- M. Christian Giroud, secrétaire
- Mme Solange da Silva Ricardo, membre
- M- Frédéric Fuchs, membre
- M. Ivan Kostakev, membre

Mme Sandra Grossenbacher est excusée.

Nomination des scrutateurs et scrutatrices

Vincent Greub et Jonathan Salvi s'annoncent pour cette tâche.

Définitions d'un mandat citoyen, d'un projet citoyen et d'une résolution

Frédéric Fuchs remémore les règles concernant les différentes propositions.

Présentations et mise au vote des mandats citoyens

Giovanna Golisciano anime les débats relatifs aux mandats citoyens.

Mandat citoyen A: Une rue des Fahys vivable pour tout*te*s

Alice Sala et Anne-Laure Maire présentent le mandat pour un réaménagement de la rue des Fahys en zone 30 km/h, avec trottoirs adaptés, végétalisation et éventuellement pose de chicanes.

Résultat du vote oui : 32 voix / non : 4 voix

Mandat citoyen B : Sécurisation du passage piétons Rue des Fahys / Ch. Des Liserons

Afin d'augmenter la sécurité, Ivan Kostakev présente le mandat relatif à un passage piéton avec comme proposition la pose d'un ilot, de ralentisseurs ou de panneaux clignotants.

Résultat du vote oui : 39 voix / non : 0 voix

Mandat citoyen C : Fluidification de la circulation à vélo en sortie du Pont du Mail nord

Ivan Kostakev continue en proposant la modification du carrefour en sortie du pont du Mail, car il n'est pas optimal pour les cyclistes.

Résultat du vote oui : 39 voix / non : 0 voix

Mandat citoyen D : Création d'une place de quartier à la rue de l'Orée

Manuel Streiff et Fabian Santi proposent de créer une place de quartier à la rue de l'Orée, suite à une réflexion de groupe et sous l'impulsion de l'association de quartier. Ils veulent mettre en place un espace de rencontre, d'échanges et de vivre ensemble.

Résultat du vote oui : 38 voix / non : 1 voix

Mandat citoyen E: Réalisation d'une buvette à la plaine du Mail

Blaise Horisberger souhaite que la Ville étudie la possibilité de réaliser une buvette à la plaine du Mail pour rendre l'espace convivial au public qui le fréquente.

Résultat du vote oui : 30 voix / non : 1 voix

Mandat citoyen F: Crèches publiques : Transparence dans l'attribution des places et optimisation de la gestion des absences

Ivan Kostakev propose que la gestion des attributions des places en crèche soit plus transparente. Une information sur les disponibilités serait une bonne idée, comme les critères de détermination d'entrée. Il propose également de modifier la facturation lors d'absences planifiées.

Résultat du vote oui : 27 voix / non : 1 voix

Présentation et mise au vote du projet citoyen

Frédéric Fuchs anime le débat concernant le projet citoyen.

Projet citoyen A : Boîtes à livres

Jean-Claude Ferrier présente son idée de boîtes à livres. Il demande à l'assemblée la construction de 2 boîtes à livres, une à installer à La Coudre et l'autre en réserve pour un autre espace dans la zone de Neuchâtel Est. Le budget demandé s'élève à CHF 1'200.00.

Résultat du vote oui : 28 voix / non : 6 voix

Présentation et mise au vote des résolutions

Christian Giroud anime les débats relatifs au deux résolutions reçues.

Résolution A : Pistes cyclables en ville de Neuchâtel

Eléonore Berdat propose de faire passer un message aux autorités communales concernant les aménagements cyclables dans une grande partie de la ville.

Résultat du vote oui : 34 voix / non : 0 voix

Résolution B : Affectation du bâtiment de la Rue de Monruz 2

Jonathan Salvi propose d'écrire aux autorités communales afin de les sensibiliser à la situation du bâtiment de la Rue de Monruz 2 qui semble abandonnée. Il aimerait initier des espaces de création dans les édifices inoccupés. Après un débat, il décide de retirer sa résolution pour la retravailler et la présenter à la prochaine assemblée citoyenne.

Dépôt spontanées de propositions citoyennes

Blaise Horisberger informe l'assemblée que si une demande est urgente, elle peut être soumise. Sinon, il propose à ce que les propositions soient annoncées pour la prochaine assemblée de printemps, en respectant les délais de dépôt.

Divers

Un citoyen remarque que lors de l'assemblée constitutive, il y avait une proposition de se rencontrer dans le quartier Est, au collège du Mail par exemple. Le bureau en prend bonne note et étudiera cette possibilité.

Un citoyen demande s'il y aura un retour des autorités relatif aux divers mandats votés ce soir. Le bureau informe que d'après le règlement, une réponse est transmise à l'assemblée citoyenne dans les 6 mois.

Prochaines dates, lieux et délais de dépôt pour l'année 2024

Assemblée du printemps : le lundi 11 mars 2024, délai pour le dépôt des propositions le 21 février 2024.

Assemblée d'automne: le lundi 23 septembre 2024, délai pour le dépôt des propositions le 4 septembre 2024.

La séance est levée à 21h20.

Neuchâtel, le 10 novembre 2023

Yvan Caldarese Rédacteur du procès-verbal